



RUMEUR & VÉRITÉ : LE TEMPS PARTIEL

Votre demande de temps
partiel sera refusée



?

Pourquoi ?

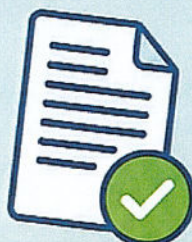
Parce que la DRH a décidé de
supprimer les temps partiels !



FAKE NEWS !



La DRH n'a jamais décidé de
supprimer les temps partiels
de droit ou sur autorisation.



AGISSEZ AVEC NOUS !

Si vous avez un refus de votre hiérarchie,
CONTACTEZ-NOUS !



fa.fpt@pasdecalais.fr



03 21 21 69 90